

Mercredi 28 octobre 2015



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. GERRARD

(N° 215) — *Loi sur la prévention de la violence familiale et interpersonnelle grâce à l'éducation (modification de la Loi sur les écoles publiques et de la Loi sur l'administration scolaire)/The Prevention of Interpersonal and Family Violence Through Education Act (Public Schools Act and Education Administration Act Amended)*

M. SWAN

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la « Mount Carmel Clinic »/The Mount Carmel Clinic Amendment Act*

---

### **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

### **QUESTIONS ORALES**

### **PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> ROWAT  
M. SCHULER  
M. EWASKO  
M. SMOOK

### **GRIEFS**

# ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### COMITÉ PLÉNIER

#### COMITÉ DES SUBSIDES

(32 h 39 min)

(Assemblée — Conseil exécutif)

(salle 255 — Emploi et Économie)

(salle 254 — Santé, Vie saine et Aînés)

---

### APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 28) — *Loi modifiant la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels/The Personal Property Security Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* CROTHERS

(N<sup>o</sup> 30) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (cigarettes électroniques)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (E-Cigarettes)*  
(amendé — comité)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*

---

### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*

(M. GOERTZEN — 22 min)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

(M. WISHART)

## DEUXIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 29) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique/The Civil Service Superannuation Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 33) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre DEWAR

(N<sup>o</sup> 36) — *Loi d'exécution du budget de 2015 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2015*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre CALDWELL

(N<sup>o</sup> 39) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) (transparence et responsabilité accrues au niveau local)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act (Enhancing Local Transparency and Accountability)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 40) — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

## MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. GOERTZEN

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne le gouvernement provincial pour avoir contrevenu à plusieurs reprises aux règles d'approvisionnement en accordant des contrats sans appel d'offres, comme l'indique le rapport daté de mars 2014 du vérificateur général du Manitoba, notamment en annonçant, le 25 juillet 2014, l'octroi d'un contrat de cinq millions de dollars visant l'achat d'équipement de lutte contre les inondations sans appel d'offres et sans l'approbation du Conseil du Trésor.

## QUESTIONS ÉCRITES — ACCEPTÉES MAIS RESTÉES SANS RÉPONSE

### QUARANTIÈME LÉGISLATURE — TROISIÈME SESSION

#### QUESTIONS ÉCRITES

M. SCHULER

11. Le député d'Elmwood peut-il divulguer si la photo sur laquelle il figure, publiée dans l'édition du 2 avril 2014 du journal communautaire *The Herald*, est une publicité payée à même des fonds provenant de l'Assemblée législative ou du gouvernement provincial?
12. Étant donné que le député d'Elmwood est identifié en tant que député du Parlement et non de l'Assemblée législative du Manitoba dans une photo publiée dans l'édition du 2 avril 2014 du journal communautaire *The Herald*, peut-il divulguer si la photo a été prise avec l'aide de fonctionnaires ou de ressources du gouvernement provincial ou de l'Assemblée législative du Manitoba?

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

#### PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> LATHLIN — Appui du gouvernement provincial envers la santé des résidents du Nord

18. Attendu :

que les familles manitobaines s'attendent à ce que leur système de soins de santé offre aux patient des soins sécuritaires et de grande qualité et que le gouvernement provincial est d'accord que les familles du nord du Manitoba sont en droit de s'y attendre;

que le gouvernement provincial a investi dans la mise à niveau des hôpitaux et des foyers de soins personnels situés dans le Nord et qu'il a également construit des centres consacrés au traitement du cancer, à la santé rénale et au traitement des dépendances afin d'accroître l'accessibilité à une plus vaste gamme de soins de santé;

que le gouvernement provincial a mis sur pied des programmes de service obligatoire et qu'il prend en charge les frais de scolarité des étudiants en médecine et en sciences infirmières qui s'engagent à travailler dans les collectivités du Nord;

que les jeunes à risque aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendances peuvent avoir accès à des centres qui leur offrent de l'aide et un endroit sécuritaire où rester;

que le gouvernement provincial continue à respecter ses engagements envers la mise à niveau du réseau routier provincial pour permettre un transport sécuritaire et fiable vers les établissements de soins de santé dans toute la province;

que le gouvernement provincial a mis en place de nouveaux programmes qui appuient l'autonomie alimentaire locale et créent des subventions au commerce de détail pour rendre les aliments sains plus accessibles et abordables dans le Nord;

que le chef de l'opposition officielle et son caucus ne considèrent pas le Nord comme une priorité, ne veulent pas investir dans les soins de santé dans cette région et qu'ils ont réduit de presque 8 millions de dollars le budget des hôpitaux du Nord la dernière fois qu'ils étaient au pouvoir,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de continuer à rejeter les demandes de compressions budgétaires et de privatisation et à travailler fort pour construire un système de soins de santé qui réponde mieux aux attentes des familles du Nord;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à continuer à attirer l'attention du gouvernement fédéral sur les questions liées au Nord et qu'elle travaille avec M. le premier ministre Trudeau et les communautés nordiques afin de trouver des solutions qui aideront les Manitobains du Nord.

---

#### **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 28 octobre 2015, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

---